

MATU

MATURITE PROFESSIONNELLE PREPARATION AUX EXAMENS OFFICIELS

ÉCOLE SCHULZ GENEVE



Le diplôme de Maturité Professionnelle permet d'accéder à la poursuite d'études dans les Hautes Ecoles Spécialisées reconnues par la Confédération ou dans le système de l'enseignement supérieur européen.

A l'issue de la maturité, l'entrée dans la vie active est également possible.

Le cursus s'adresse à des jeunes ou à des adultes.

NOUS CONTACTER

ÉCOLE SCHULZ
Rue du 31 Décembre 8
1207 GENEVE
022 707 41 41
info@esgva.ch
www.ecole-schulz.ch

ORGANISATION DE LA FORMATION

- Durée 1 an de septembre à juin.
- 2 classes de 15 à 18 élèves
- groupe A : 29 cours hebdomadaires + 1/2 journée de tests
- Groupe B : renforcement des enseignements avec 37 cours hebdomadaires + 1/2 journée de tests
- Cours de préparation aux examens officiels.
- Statut de candidat libre à la Maturité Professionnelle

Un stage de remise à niveau et la formule complète de 37 cours seront imposés selon le profil et le niveau (fonction des résultats aux tests d'évaluation avant les vacances d'automne)

CONDITIONS D'ADMISSION

- Diplôme de CFC commerce profil E
- Dossier de candidature complet et entretien de motivation

Une préparation adaptée avec des évaluations régulières et une planification du travail.

CONTENU PEDAGOGIQUE

- Français
- Anglais
- Italien ou Allemand
- Economie politique, économie d'entreprise, droit
- Gestion financière
- Mathématiques
- Histoire et institutions politiques
- Techniques de l'environnement
- TIP (Travail Interdisciplinaire centré Projet)

APRES LA FORMATION

- Poursuite d'études : HES – écoles européennes, Brevet Fédéral après quelques années d'expérience professionnelle...

ECOLAGE MENSUEL (10 MOIS)

CHF 1100 si 29 cours par semaine
CHF 1300 si 37 cours par semaine

+ CHF 300 d'inscription

Vacances d'octobre : stage maths/gestion de remise à niveau :
1 semaine (40 cours) 300 CHF

*(Pour toute inscription faite **avant le 30 juin**, le montant de celle-ci est de CHF 200)*

Les frais d'inscription aux examens officiels sont à la charge du candidat.

ÉCOLE SCHULZ GENÈVE



INFORMATIONS GÉNÉRALES

VACANCES SCOLAIRES

Rentrée	lundi 3 septembre 2018
Vacances d'automne	du samedi 20 octobre au dimanche 28 octobre 2018
Vacances de Noël	du mercredi 19 décembre au dimanche 6 Janvier 2019
Vacances de février	du samedi 16 février au dimanche 24 février 2019
Vacances de Pâques	du samedi 13 avril au dimanche 28 avril 2019
Vacances d'été	samedi 22 juin 2019

Semestre 1 : de septembre à janvier - Semestre 2 : de février à juin

Une leçon dure 45 min

L'année est organisée en semestres et des examens ont lieu en janvier/février et juin

ÉCOLAGE

Des frais d'inscription non remboursables sont demandés pour toute nouvelle inscription.

L'écolage est payable d'avance soit trimestriellement ou mensuellement.

Les livres et frais d'examen officiels (Maturité, CFC, DELF, First Certificate) ne sont pas compris dans l'écolage.

Les vacances scolaires ne sont pas déduites des prix forfaitaires. Les mois comprenant des cours supplémentaires ne sont pas majorés. Les absences ne sont pas déduites. En cas de dispense, l'écolage ne sera pas modifié.

Si des cours particuliers viennent à être mis en place, à la demande d'élèves, ou sur recommandation de l'école, les tarifs sont les suivants :

- CHF 80.- pour 1 personne
- CHF 60.- par personne pour 2 personnes
- CHF 45.- pour 3 personnes.